



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Office français de la biodiversité
Question au Gouvernement n° 307

Texte de la question

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Mme la présidente . La parole est à Mme Josiane Corneloup.

Mme Josiane Corneloup . Autour de Laurent Wauquiez, mon groupe, Droite républicaine, dénonce depuis un certain temps les agissements des agents de l'OFB.

M. Aurélien Rousseau . Oh !

Mme Josiane Corneloup. Très récemment, les propos d'un de ces agents, osant assimiler les agriculteurs à des dealers, ont suscité la colère de tout le monde agricole ainsi qu'un véritable dégoût.

Mme Anne-Laure Blin . Quelle honte !

Un député . Honte à lui !

Mme Josiane Corneloup . La lamentable intervention de cet agent, dont je demande qu'il soit sévèrement sanctionné (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et UDR.* – Mme Sophie-Laurence Roy applaudit également), n'est hélas pas un acte isolé mais reflète la façon de faire de trop d'agents, militants d'un agribashing contre lequel nous, représentants de la nation, devons nous élever.

Nous en sommes arrivés à un tel point de bêtise et de non-retour que, dernièrement, dans mon département de Saône-et-Loire, l'OFB n'a pas hésité à traîner devant les tribunaux un éleveur, vice-président du département, qui avait commis le forfait – tenez-vous bien, mes chers collègues – d'ouvrir un barrage construit sur un ruisseau par des castors qui, inondant ses parcelles, les rendait inexploitable. (*Exclamations sur les bancs du groupe DR.*)

M. Jérôme Nury . On marche sur la tête !

Mme Josiane Corneloup . Au motif que cet éleveur avait détruit l'habitat d'une espèce protégée, il encourait une peine de trois ans de prison et de 150 000 euros d'amende. Le tribunal de proximité, faisant preuve d'un peu de bon sens, ne lui infligea, si j'ose dire, qu'un avertissement pénal probatoire. Il n'empêche : la manière de faire et de penser de l'OFB a conduit cet agriculteur à porter plainte.

Mme Delphine Batho. Quelle honte !

Mme Josiane Corneloup. Cette situation, à la fois absurde et infamante, pèse lourdement sur lui et sur sa

famille.

Tous, ici, nous pourrions multiplier les exemples de ces lamentables méthodes de l'OFB. Il faut qu'elles cessent ! Contrairement à certains qui espèrent encore un changement d'attitude de sa part, je crois qu'il faut aller beaucoup plus loin, en prononçant sa dissolution ou en procédant à une refonte totale de son fonctionnement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR, RN et UDR.)*

Mme Delphine Batho . Ben voyons !

Mme Josiane Corneloup . L'OFB, aujourd'hui discrédité, est rejeté par des hommes et des femmes respectueux de la biodiversité, dont le travail est de nourrir le monde, qui ne doivent plus être traités comme des délinquants.

Madame la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, par quelles mesures comptez-vous mettre un terme à la dérive inacceptable de l'OFB, afin de rétablir la confiance avec les agriculteurs ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche* . Vous pointez une situation locale particulière *(Protestations sur les bancs des groupes RN et DR)* ,...

Mme Anne-Laure Blin et M. Jérôme Nury . Non, c'est partout !

M. Fabien Di Filippo . Revenez sur terre !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre*qui peut effectivement paraître incompréhensible. Je tiens d'abord à vous rassurer : vous l'avez d'ailleurs dit, dans la plupart des infractions de ce type, l'enquête pénale, qui, contrairement à ce que vous indiquez, n'est pas déclenchée par l'OFB,...

M. Erwan Balanant . Exactement !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre*n'a pas donné lieu à une condamnation.

Mais là où je ne suis pas du tout d'accord avec vous, c'est sur les conclusions que vous en tirez, relativement à l'OFB. Face aux multiples attaques dont ses agents font l'objet ces derniers jours, je voudrais commencer par leur exprimer mon soutien le plus ferme *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS – M. Marcellin Nadeau applaudit aussi)* et rappeler la réalité de leur mission.

M. Pierre Cordier . On ne va pas être d'accord !

M. Jean-Pierre Taite . Allez sur le terrain, madame la ministre !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre* . Ce sont des agents publics qui exercent une mission de police, au même titre que la police, la gendarmerie ou la répression des fraudes. Les relations entre les agents de l'OFB et les personnes qu'ils contrôlent – chasseurs, agriculteurs – sont, dans la plupart des cas, apaisées.

M. Fabien Di Filippo . Ça veut dire quoi, « dans la plupart des cas » ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre* . Il faut reconnaître cette réalité. Comme dans tous les métiers du contrôle, il peut y avoir des tensions. Bien sûr, il peut y avoir des maladroites et des incompréhensions entre

les contrôleurs et les contrôlés. Nous travaillons, avec ma collègue Annie Genevard, à y remédier.

M. Fabien Di Filippo . Laissez-la en dehors de ça !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Mais, en aucun cas cela ne peut remettre en cause la légitimité des missions des agents de l'OFB dont je rappelle qu'elles visent à protéger les Françaises et les Français...

M. Fabien Di Filippo . Ce sont les castors que vous protégez !

M. Pierre Cordier . Et les loups !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministresur des sujets aussi élémentaires que la qualité de l'eau qu'ils boivent – un enjeu de santé publique – ou bien que la lutte contre les inondations qui surviennent, précisément, parce que nous aménageons mal la nature – pour avoir été élue députée du Pas-de-Calais, je sais de quoi je parle. *(Exclamations sur les bancs du groupe DR.)*

Si c'est la loi qui génère ce genre de situation incompréhensible, c'est à nous, gouvernement et Parlement, de nous en saisir : nous le faisons dans l'article 13 de projet de loi d'orientation... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. - Quelques députés des groupes SOC, EcoS et LIOT applaudissent cette dernière.)*

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 307

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2025